



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 8 avril 2021

Gironde : création de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

La réforme de l'organisation territoriale de l'État engagée il y a quelques mois se poursuit. Elle vise, notamment par la réorganisation du réseau déconcentré de l'État, à une plus forte proximité avec les usagers, en privilégiant l'échelon départemental, pour la mise en œuvre des politiques prioritaires du Gouvernement.

Afin de poursuivre cet objectif, sont créées depuis le 1er avril 2021, dans tous les départements métropolitains, hors Paris et petite couronne, de nouvelles entités départementales interministérielles : les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et, dans les départements de moins de 400 000 habitants, les directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP).

En Gironde, cette nouvelle entité résulte de la fusion de la direction départementale déléguée de la cohésion sociale (DDDCS) et de l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE).

Rattachée au ministère de l'Intérieur, en association avec les ministères concernés, cette nouvelle direction et ses personnels sont placés sous l'autorité de la préfète du département.

Au sein de la DDETS, l'inspection du travail conserve son système d'organisation et sa hiérarchie propre.

La DDETS assure le déploiement des politiques publiques d'insertion sociale et d'intégration par le logement et l'emploi. Elle assure l'effectivité des droits par : l'information, le renseignement en droit du travail, la politique du travail pour garantir la protection des salariés et la prévention des risques professionnels, la lutte contre le travail illégal et pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qui sont mises en œuvre par l'inspection du travail.

La DDETS assure la prise en charge spécifique et adaptée des personnes vulnérables. Elle assure en outre la mise en œuvre des stratégies transversales prioritaires dans les domaines de la protection économique et sociale, (un jeune une solution, stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, logement d'abord, politique de résorption des bidonvilles, insertion par l'activité économique, politique de l'asile et d'intégration des étrangers primo arrivants dans le cadre de la stratégie nationale d'accueil et d'intégration des réfugiés).

Dans le contexte de la crise sanitaire, ce regroupement permet d'établir un véritable service public intégré de l'insertion qui couvrira : l'insertion professionnelle (service public de l'insertion par l'emploi) ; l'insertion sociale par l'hébergement et l'accès au logement (service public de la rue au logement) ;

L'action de l'État en Gironde est ainsi renforcée au profit des usagers. La DDETS conduit son action au quotidien avec tous ses partenaires.

Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99
Agathe Nougé : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr

